

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS**

L'An deux mille quinze, le Jeudi 26 Février à dix-huit Heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Brebières, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 2 du règlement intérieur, sous la Présidence de M. Pierre GEORGET, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 20 février 2015, laquelle convocation a été affichée au siège de la Communauté et transmise pour affichage dans les communes membres.

Étaient présents :

M. Norbert GROBELNY, M. Daniel GAY, M. Serge DERET, M. Hervé NAGLIK, M. Christian MERCIER, M. Fernand CROCFER, M. Jean-Luc BOYER, Mme Agnès LAGEAT, M. Jean-Pierre HECQUET, Mme Jocelyne CIESLAK, Mme Sylvie LEGROS, M. Alain COPLO, Mme Christine LIBERAL, M. Jean-Pierre MOREAU, Mme Nathalie POTEAU, Mme Cécile HENNEL, M. Bernard BEAUCAMP, M. Dominique BERTOUT, M. Eric MORELLE, M. Marc CAMPBELL, M. Stéphane TONELLE, M. Gilbert THERON, M. Jean-Louis CAPIEZ, M. André LACROIX, M. Jean-Marie HERMANT, Mme Valérie RATTE, M. Jean - Marcel DUMONT, M. Patrick DEREGNAUCOURT, M. Philippe DUBUS, M. Denis SENECHAL, M. Michel ROUSSEAU, M. Georges HOUZIAUX, M. Francis DEGAND, M. Jacques PETIT, M. Michel HOUVENAEGHEL, M. Gilles PINTIAUX, Mme Marie-Christine GUENOT, M. Xavier PLATEL, M. Jean-François LEMAIRE, M. Eric ROUSSEL, M. André ANJORAND, M. Jean-Michel BUCAMP, M. Bernard TRANNIN, Mme Lucie VAN POUCKE, M. Rodrigue MROZ, Mme Thérèse EVRARD, M. Eugène CITERNE, Mme Marie-Thérèse BRIOIS, M. Didier DRUBAY, Mme Anne-Sophie DEROUBAIX, M. Guy de SAINT AUBERT, M. Jean-Charles DUPAS, M. Francis RIGAUT, M. Pascal DEFONTE, M. Bernard MAYEUX, M. Yves LEGROS, M. Christian THIE MME Sylviane DURAK VET, M. Pierre GEORGET, Mme Catherine VESIEZ, Mme Madeleine MAHIEU, M. Michel DEBAVELAERE, Mme Sylviane DURAK

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Pierre LESTOCARD (pouvoir à M. Jean-Pierre HECQUET)  
M. Michel HOUSAU (pouvoir à M. Hervé NAGLIK)  
Mme Edwige MARCZYSSZYN (pouvoir à M. Serge DERET)  
Mme Réjane LIBERT (pouvoir à M. André LACROIX)  
Mme Françoise WARLOP (pouvoir à M. Dominique BERTOUT)  
Mme Sonia LEDENT (pouvoir à M. Stéphane TONELLE)  
M. Bernard BATESTI (pouvoir à M. Jean-Michel BUCAMP)  
Mme Annick DANIEL (pouvoir à M. Pierre GEORGET)  
M. Francis RICHARD (pouvoir à M. Michel DEBAVELAERE)  
M. Pierre DECOURRIERE (pouvoir à Mme Sylviane DURAK)

Absents excusés :

M. Régis BAES,  
M. Jean-Pierre LEGER,

Mme Sylviane DURAK est élue Secrétaire de Séance.

**1°) Extrait délibération n°15/M02/1 - Adoption du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 4 décembre 2014**

Sur la proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du jeudi 4 décembre 2014 qui s'est tenue à Vitry en Artois.

**2°) Extrait délibération n°15/M02/2 – Action Sociale – Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps complet**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de créer un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- **ACCEPTE** de modifier le tableau des effectifs en ce sens
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent et à signer tous documents se rapportant à cette affaire
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice.

**3°) Extrait délibération n°15/M02/3 – Service commande publique – Création d'un poste de rédacteur à temps complet**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de créer un poste de Rédacteur à temps complet,
- **ACCEPTE** de modifier le tableau des effectifs en ce sens,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent et à signer tous documents se rapportant à cette affaire,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice.

**4°) Extrait délibération n°15/M02/4 – Espace aquatique Aquatis – Modification statutaire de deux postes d'agents d'accueil et trois postes d'agents d'entretien**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de créer:
  - 2 postes d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 25 heures par semaine, pour les agents d'accueil
  - 3 postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 30 heures par semaine, pour les agents d'entretien
- **ACCEPTE** de modifier le tableau des effectifs en ce sens
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination des agents et à signer tous documents se rapportant à cette affaire
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice

**5°) Extrait délibération n°15/M02/5 – Service Finances – Transformation d’un poste d’adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28h) en un poste à temps complet**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l’exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- **DECIDE** de supprimer l’emploi permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) d’adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe,
- **DECIDE** de créer, à compter de la même date, un emploi permanent à temps complet (35 heures hebdomadaires) d’adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe,
- **ACCEPTE** de modifier le tableau des effectifs en ce sens,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire,
- **DECIDE** d’inscrire les crédits correspondants au budget de l’exercice

**6°) Extrait délibération n°15/M02/6 - Loi ALUR – Création de trois postes d’instructeurs droit des sols**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l’exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- **DECIDE** la création de trois postes d’instructeurs droit des sols au tableau des effectifs
- **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter ces 3 agents et à signer tous documents se rapportant à cette affaire
- **DECIDE** d’inscrire les crédits correspondants au budget de l’exercice.

**7°) Extraits délibérations n°15/M02/7 à n°15/M02/17 – Mise en place du régime indemnitaire**

**Le Conseil Communautaire, Entendu l’exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents,**

- **DECIDE** d’adopter le régime indemnitaire tel qu’il est précisé, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015,
- **DIT** que les primes et indemnités feront l’objet d’un ajustement automatique lorsque les montants ou taux ou les corps de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire,
- **DIT** que Monsieur le Président fixera et modulera librement les attributions individuelles aux bénéficiaires potentiels en fonction des critères retenus dans la limite des plafonds règlementaires,
- **DIT** qu’en vertu de l’article L 5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les agents conservent les avantages acquis dont ils bénéficiaient dans leur EPCI d’origine, y-compris leur précédent régime indemnitaire dans l’attente de la prise de nouveaux arrêtés individuels. La régularisation sera effectuée sur la paye d’avril 2015.
- **DECIDE** d’inscrire les crédits correspondants au budget

**8°) Extrait délibération n°15/M02/18 - Délibération instaurant le Compte Epargne Temps**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l’exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- **DECIDE** d’instaurer un Compte Epargne Temps au sein de la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION, à compter de l’année 2015, dans les conditions exposées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire,

- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

#### **9°) Extrait délibération n°15/M02/19 - Délibération instituant le temps partiel et fixant ses modalités d'exercice**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **INSTITUE** la possibilité de travail à temps partiel pour l'ensemble des agents de la Communauté,
- **FIXE** les modalités d'application telles qu'exposées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire

#### **10°) Extrait délibération n°15/M02/20 – Taux de promotion - Avancements de grade**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **FIXE** à 100 % le taux de promotion applicable à l'ensemble des agents de la Communauté (catégories A, B et C) remplissant les conditions requises pour pouvoir bénéficier d'un avancement au grade supérieur.

#### **11°) Extrait délibération n°15/M02/21 – SIDEN SIAN – Extension de périmètre**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc BOYER, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à la majorité absolue (2 voix Contre : M. Eugène CITERNE, Mme Marie-Thérèse BRIOIS),**

- **APPROUVE** les propositions d'extension de périmètre d'adhésion et de transfert de compétences précitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

#### **12°) Extrait délibération n°15/M02/22 – SYMEVAD – Appel à projets « Territoire 0 gaspillage 0 déchet »**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc BOYER, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'engagement de la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION dans la candidature du SYMEVAD à l'appel à projets « *Territoire 0 gaspillage 0 déchet* »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

#### **13°) Extrait délibération n°15/M02/23 – Espace Aqualudique AQUATIS – Modification de tarifs**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Eugène CITERNE, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les modifications de tarifs telles qu'exposées :
- **Balnéo/Remise en forme :**  
**Création d'un tarif dédié aux comités d'entreprises :**  
Territoire Osartis Marquion : 475 € le carnet de 50 tickets,  
Hors Communauté de Communes : 575 € Le carnet de 50 tickets.
- **Fitness :**  
**Modification des tarifs :**  
- Pour les résidents Osartis Marquion :  
5 € l'entrée - 50 € l'abonnement 12 entrées  
(au lieu de 10 € l'entrée – 100 € l'abonnement de 12 entrées),

- Pour les extérieurs :  
6 € l'entrée - 60 € l'abonnement 12 entrées  
(au lieu de 12 € l'entrée – 120 € l'abonnement de 12 entrées)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**14°) Extrait délibération n°15/M02/24 – SACEM – Convention relative à la diffusion de musique dans l'espace aqualudique AQUATIS**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Eugène CITERNE, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un contrat général de représentation avec la SACEM autorisant la diffusion d'œuvres musicales dans l'enceinte de l'espace aqualudique aux conditions précitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

**15°) Extrait délibération n°15/M02/25 Territoires 62 – Bilan de clôture de la Zone des Béliers**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Dominique BERTOUT, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** De donner quitus à Territoires 62 pour la réalisation de cette mission,
- **ACCEPTE** le remboursement de 3 901,88 euros au profit de la Communauté de Communes,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire,

**16°) Extrait délibération n°15/M02/26 – Artois Emploi Entreprise – Convention de mise à disposition d'une chargée de mission pour 2014 -2015**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Dominique BERTOUT, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** la conclusion d'une convention de mise à disposition d'une salariée avec Artois Emploi Entreprise, moyennant prise en charge de sa rémunération, pour la période 2014-2015,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et tous documents se rapportant à cette affaire,

**17°) Extrait délibération n°15/M02/27 – Etablissement Public Foncier – Renouvellement de la convention cadre**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Dominique BERTOUT, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la conclusion d'une nouvelle convention cadre avec l'EPF Nord-Pas-de-Calais, reprenant les opérations décrites ci-avant,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document s'y rapportant,
- **AUTORISE** le Président à signer deux avenants prolongeant les conventions cadres régissant les modalités d'intervention de l'EPF pour la période 2007-2014 sur les territoires des ex Communautés de Communes de Marquion et d'Osartis, dans l'attente de la conclusion de la nouvelle convention cadre 2015-2019.

**18°) Extrait délibération n°15/M02/28 – Adhésion au dispositif Boutique Gestion Espace**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Dominique BERTOUT, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** l'adhésion de la Communauté de Communes au dispositif présenté par la BGE Hauts de France
- **ACCEPTE** de prévoir les crédits correspondants au budget ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire, et notamment la convention fixant les modalités de ce dispositif.

**19°) Extrait délibération n°15/M02/29 – Demande de subvention auprès de la CAF du Pas-de-Calais**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Guy de SAINT AUBERT, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** de solliciter une subvention auprès de la CAF du Pas-de-Calais pour l'achat d'un véhicule utilitaire,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**20°) Extrait délibération n°15/M02/30 – Indemnisation de frais de déplacement (Mandats spéciaux)**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à la majorité absolue (2 abstentions : M. VOLANTI, Mme BRIOIS)**

- **ACCEPTE** de confier mandat spécial et d'accepter la prise en charge des frais effectués par les élus lors de leur déplacement pour se rendre à PARIS afin d'y rencontrer M. PAUVROS,
- **ACCEPTE** de confier mandat spécial et d'accepter la prise en charge des frais effectués par les élus lors de leur déplacement pour se rendre à PARIS afin d'y rencontrer M. MACRON,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget

**21°) Extrait délibération n°15/M02/31 – Ouverture de crédits anticipés en section d'investissement**

**Le Conseil Communautaire,  
Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater ces dépenses qui seront reprises au budget primitif 2015.

*Extraits des délibérations affichés le 05/03/2015*

*Le Président,  
Pierre GEORGET*